



Spes Unica

Bulletin du prieuré Notre-Dame du Rosaire
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



Le courage d'être témoins...

Face au lobby LGBT, nous avons malheureusement à déplorer, de la part de certains catholiques sinon des reniements du moins des silences coupables. Cette lâcheté ne résulte pas simplement de l'intimidation dont ce lobby use à grand renfort de campagnes médiatiques et des lois iniques. Elle est plus précisément symptomatique d'un mode de pensée étranger à la foi catholique, qui a subtilement substitué à la souveraineté de Dieu « la dignité des personnes », estimée comme une « chose fondamentale et primordiale ». À une morale objective se substitue donc une morale subjective, à géométrie variable. Le comportement humain n'est plus à évaluer en fonction

de Dieu auquel il doit s'ordonner, mais en fonction de l'individu lui-même, de sa conscience, de son ressenti, de ses émotions, de sa sincérité, de son bien être, de sa situation, de ses tendances, de ses orientations affectives, sexuelles, etc.

Ces chrétiens du monde se privent du système immunitaire que la foi catholique entretient et développe dans nos consciences. De ce fait, ils sont incapables de dénoncer non seulement l'étalement du vice contre nature au grand jour mais aussi sa normalisation. Au lieu de réagir au péché tel qu'il est objectivement dénoncé par l'Église qui est la juste interprète de la Révélation, ils préfèrent s'insurger, en chœur avec les médias, et parfois avec vigueur, contre la transgression des nouvelles normes de la « bien-pensance », se ralliant ainsi à la pensée du monde et désignant leurs propres frères, qualifiés de « délinquants homophobes » à la vindicte publique.

Une confession de la foi pourrait ici être engagée : en nous faisant entrevoir la béatitude comme notre propre destinée, la foi nous met nécessairement en garde contre ce qui menace notre salut, autrement dit ce qui est incompatible avec l'amour même de Dieu, selon la parole de Jésus-Christ : « Celui qui a mes commandements et qui les

garde, c'est celui-là qui m'aime » (Jean XIV, 21).

Or à propos du vice contre nature, le témoignage des Écritures est sans appel : « Ne vous y trompez point : ni les efféminés, ni les infâmes... ne posséderont le royaume de Dieu ». (I Corinthiens VI, 10). Ces infâmes, ainsi qualifiés parce qu'« au lieu d'user de la femme selon l'ordre de la nature, ils ont, dans leurs désirs, brûlé les uns pour les autres, ayant hommes avec hommes un commerce (précisément) infâme. » (Romains I, 26-27)

SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Chroniques du Prieuré	p. 2
La Croix de Jérusalem vénérée à la Rabatelière et les pèlerinages de pénitence	p. 5
Chronique du chapitre enfant	p. 7
« Vous serez comme des dieux »	p. 7
Carnet paroissial	p. 8
Départ de monsieur l'abbé de Maillard	p. 9
Le proverbe du jour	p. 9
Informations paroissiales	p. 10

Infâmes ils le sont, parce que ces actes sont en totale contradiction avec le plan même de Dieu : seuls l'homme et la femme peuvent devenir une seule chair (Matthieu XIX, 5), et seulement dans le cadre du mariage, c'est-à-dire dans l'ouverture à une nouvelle vie qui s'épanouira grâce à l'union conjugale, qui est l'union indissoluble, stable et harmonieuse d'un père et d'une mère. Cette œuvre naturelle, la seule qui rende compte de la sexualité, est même destinée à l'ordre surnaturel, car l'enfant qui naît est appelé à la vie éternelle.

Voilà pourquoi, un chrétien qui se veut véritable disciple de Jésus-Christ, ne peut d'aucune manière prendre fait et

cause pour les invertis, pas même en invoquant la douceur et la miséricorde de notre divin Sauveur. Certes, Jésus-Christ a accueilli le pécheur, mais le pécheur repentant et donc résolu à réparer et se corriger par amour de Dieu. Le chrétien fidèle a, tout au contraire, le devoir quand l'occasion se présente, de protester contre ce désordre, qui selon l'enseignement du catéchisme, crie vengeance devant Dieu. Bien sûr, il nous faut supplier la miséricorde de Dieu pour ces pauvres pécheurs, mais seulement pour qu'ils se convertissent et sauvent leur âme.

Quant à nous, tenons-nous séparés des ténèbres et soyons pour « les na-

tions qui nous entourent », la lumière du monde qui éclaire en avertissant des dangers, pour « écarter beaucoup d'hommes du mal » (Malachie II, 6), à l'exemple de saint Jean-Baptiste qui est mort martyr pour avoir seulement dénoncé une union adultère entre le roi Hérode et Hérodiade (Marc, VI). Que sa décollation, célébrée chaque année le 29 août, nous obtienne la grâce d'être de fidèles témoins qui gardent et défendent « les ordonnances et les enseignements divins », car ils sont vérité et « toutes les lois de sa justice sont éternelles ». (Psaume CXVIII)

Abbé Laurent Ramé

Vie de paroisse

Chronique du Prieuré

5 mai

Loublande voit affluer une bonne centaine de fidèles venus aux Rinfillières honorer Notre-Dame. Après le pèleri-



nage et la récitation du rosaire, monsieur l'abbé Radier procède à la bénédiction des bannières et étendards qui seront utilisés au pèlerinage de Chartres.

12 mai

Deux récollections ce dimanche : d'abord la petite réunion mensuelle des enfants de la croisade eucharistique avant la messe puis la réunion trimestrielle des membres du Tiers-Ordre.

13 mai

Il y a un peu plus d'un siècle, la reine du ciel visitait la terre ce jour-là, c'était à Fatima, le 13 mai 1917. Pour la circonstance, une petite procession honore Notre-Dame du Rosaire après la messe du soir.

19 mai

Monsieur le Doyen est venu de Gastines nous prêcher avec fougue sur le pèlerinage de Chartres. Si vous ne pouvez pas marcher vous pouvez aider dans un service, ou soutenir financièrement des pèlerins désargentés ou vous engager à être un « pèlerin priant » à votre domicile en remplissant une inscription, nous dit en substance M l'abbé Radier.

27, 28 et 29 mai

Ce sont les Rogations avec la bénédiction des cultures de ceux qui le souhaitent. Les abbés du prieuré passent de maisons en maisons, ou plus précisément de champs en champs afin de confier les futures récoltes au « Maître du Ciel et des saisons ». Lundi soir au prieuré, la messe des rogations est suivie de la procession prévue par le rituel, avec les litanies des saints et les bénédictions des champs. Le mardi, c'est au tour de la chapelle Saint-Michel de voir se dérouler la même cérémonie.

2 juin

Professions de foi à la chapelle du prieuré et à la chapelle de l'Espérance de La Rochelle. Sept enfants renouvellent solennellement leurs engagements de baptême, jurant de renoncer à Satan

et de s'attacher à Jésus-Christ pour toujours. Cette cérémonie émouvante est l'occasion pour tous les assistants de renouveler en leur for intérieur ces engagements qui résument toute la vie chrétienne.

8, 9 et 10 juin

En marchant, en chantant, en priant, M. l'abbé Storez (c'est toujours au plus



jeune vicaire qu'incombe la tâche !) entraîne une bonne trentaine d'adultes (moyenne d'âge très jeune) sur les chemins de la Beauce, de Chartres jusqu'à Paris. Beaucoup d'autres se sont investis dans différents services comme le montage des tentes (merci à eux !). Le chapitre enfants, quant à lui, ne fait que croître d'année en année. Le samedi, M. le Prieur vient lui-même soutenir et accompagner les pèlerins, un petit peu chez les adultes, un petit peu chez les enfants, et un petit peu partout, avant

de rentrer au prieuré pour les messes du dimanche. Le lundi, de nouveaux pèlerins, yonnais pour la plupart, viennent renforcer les rangs de notre chapitre, à la grande joie des éclopés boitillants.

16 juin



Premières communions. Dix-huit jeunes enfants reçoivent Jésus pour la première fois : deux à la chapelle Saint-Michel et seize à la chapelle des Fournils. La veille, ils s'étaient tous retrouvés au prieuré pour un après-midi de récollection afin de mettre la dernière main à la préparation de leur cœur.

Le même jour, l'abbé Ramé annonçait en chaire les mutations de sœur Charles-Marie et sœur Nicolas-Marie. Les mots manquent pour témoigner de notre reconnaissance. Nous devons beaucoup à leur labeur aussi discret qu'efficace, et surtout à leurs prières au pied du tabernacle. Les sœurs de la Fraternité sont en effet semi-contemplatives : elles joignent ensemble les deux vocations de Marthe et de Marie, la vie active et la vie contemplative.

Nous aurons la joie d'accueillir pour les remplacer sœur Marie-Angelika et sœur Marie-Emérentienne. Sœur Marie-Angelika est d'ailleurs déjà sur place puisqu'elle est arrivée voici quelques mois pour ce qui semblait être un simple stage et se transforme en séjour définitif.

20 juin

Fête du très Saint-Sacrement. Le matin, tous les élèves de l'école se retrouvent au prieuré pour honorer Jésus Eucharistie. La veille, les enfants de la croisade eucharistique ont passé l'après-midi sous la direction des



sœurs à préparer des motifs en sciure et des décorations. Rien n'est trop beau pour le Bon Dieu.

23 juin

La Fête-Dieu n'étant pas chômée, nous en faisons la solennité le dimanche suivant, avec une nouvelle procession réunissant cette fois toute la paroisse. Sous un soleil éclatant et le regard des habitants, nous passons dans Saint-Germain-de-Prinçay avec un reposoir devant la Sainte Vierge, un autre devant le cimetière, et le dernier sur le parvis de l'église, l'intérieur nous



étant interdit. La foule est nombreuse et recueillie. Les reposoirs et leurs décors de fleurs sont splendides comme d'habitude et l'harmonie est au rendez-vous pour que tout concourt à faire de cette procession un triomphe pour le Saint-Sacrement.

25 juin

L'école de l'Épiphanie est en fête. L'année scolaire se termine, et pour le dernier jour de classe, parents et amis sont invités au traditionnel spectacle de fin d'année. Dans une chaleur caniculaire, les enfants nous réjouissent avec des poésies mimées, de la musique aussi bien vocale qu'instrumentale, et une



remarquable pièce de théâtre sur saint Jean-Bosco.

28 juin

Monsieur l'abbé Ramé se rend aux ordinations à Écône où six diacres reçoivent des mains de monseigneur de Galarreta le sacrement de l'ordre. L'un d'eux, monsieur l'abbé Roussel, viendra d'ailleurs célébrer une première messe au prieuré Notre-Dame du Rosaire le dimanche 28 juillet.

29 juin



Des jeunes paroissiens du prieuré des Fournils organisent un tournoi de football sur le terrain communal de Sigournais. Au total, quatre équipes (deux de Vendée, une de Nantes et une des Deux-Sèvres) se sont affrontées, et évidemment une seule en est sortie victorieuse, celle de Nantes. Très bonne ambiance, remise de coupe, et beau jeu, c'est-à-dire tout ce qui contribue à la réussite d'une compétition, étaient au rendez-vous, sans oublier le verre de l'amitié ! Cette première édition du tournoi de Vendée a été un succès et nous espérons bien continuer pour les prochaines années.

30 juin

Parmi les annonces de la semaine figure une nouvelle inattendue : l'abbé de Maillard est muté et affecté au prieuré Saint-Louis-Marie-Grignon-de-Monfort (Gastines). Monsieur l'abbé de Maillard était le plus ancien des prêtres du prieuré puisqu'il œuvrait déjà en Vendée du temps même de monsieur l'abbé Jamin. Il sera remplacé par monsieur l'abbé Charles Moulin qui nous vient du prieuré de Nice.

Ce même dimanche avait lieu l'après-midi la procession du Grand-Sacre à Angers. La Vendée y était représentée avec force trompettes et autres cuivres, ainsi que les magnifiques

costumes vendéens qui rehaussaient de leurs couleurs la splendeur de cette belle procession. Loué soit Jésus-Christ !

Pendant que se déroulaient tous ces événements, une petite équipe se rendait à Saint-Nicolas-du-Chardonnet avec monsieur l'abbé Ramé pour proposer aux citadins les richesses de la campagne et aider ainsi au financement des travaux de l'école. Merci à toutes les bonnes volontés qui ont participé à cette manifestation fructueuse.

2 juillet

« Nul ne sait ni le jour ni l'heure ». En ce jour de la Visitation de Marie, Monsieur Rodolphe Ratte est ravi tragiquement à l'affection des siens suite à un grave accident de moto en rentrant de son travail. La paroisse toute entière est en deuil. Une chapelle ardente est installée dans la procure du prieuré où, durant



trois jours, son corps est veillé par sa famille et ses innombrables amis, dans une profonde émotion et une ardente supplication. Une foule considérable venue de toute la France, ainsi que de nombreux prêtres, assistèrent aux funérailles le vendredi 5, 1^{er} du mois.

6 juillet

Monsieur l'abbé Donatien Lethu, missionnaire au Mexique, vient à la chapelle Saint-Michel donner une conférence sur l'apostolat de la Fraternité dans ce pays, et solliciter pour cette belle œuvre la générosité des fidèles. Par la même occasion, il laisse au prieuré un lot de magnifiques calendriers 2020 que nous aurons l'occasion d'acheter pour la nouvelle année.

24 juillet

L'abbé Ramé, accompagné d'une bonne délégation vendéenne, se rend au Pointet pour entourer monsieur l'abbé de Maillard à l'occasion des obsèques de son papa, décédé des suites d'une

longue maladie le samedi 20 juillet. Que par la miséricorde de Dieu son âme repose en paix !

28 juillet

M. l'abbé Ramé avait obtenu qu'un des tout-nouveaux prêtres ordonné vienne dire une première messe aux Fournils ce dimanche. Une grande grâce pour notre prieuré ! Il s'agissait de M. l'abbé Joseph Roussel, originaire de la région de Romagne. Dans son sermon M. l'abbé Ramé nota que ce jeune prêtre avait été ordonné l'année du triste cinquantenaire du *Novus Ordo Missæ*, l'occasion de lui rappeler qu'être fidèle à la messe, c'est aussi la défendre contre le nouveau rite qui contribue notamment à la désacralisation du sacerdoce... À la condition toutefois d'avoir l'intelligence du « grand acte qu'il accomplit à l'autel » et d'en vivre, selon le dicton « telle messe tel prêtre. » Un apéritif paroissial faisait ensuite honneur à ce jeune prêtre et au sacerdoce, ainsi qu'à ses parents qui l'accompagnaient.

1^{er} août



La paroisse en fête assiste au mariage de Claire-Marie Gelineau avec Raphaël Tardy. Que la Sainte Famille protège ce nouveau foyer ! Dans cet été pourtant fécond en mariages, c'est le seul qui soit célébré à la chapelle du prieuré.

8, 9 et 10 août

Les journées vendéennes sont l'occasion, pour les enfants et adolescents de la paroisse, de parcourir la Vendée afin de s'imprégner de son histoire, et surtout de s'inspirer des exemples de ses héros. De Saint-Laurent-sur-Sèvres à Luçon, en passant par Chantonay et Mouilleron-en-Pareds, garçons et filles visitent les hauts lieux de la Vendée en mêlant jeux et histoire. Vendredi soir, une veillée venait conclure de

façon bien sympathique ces trois jours mémorables.

11 août

M. l'abbé de Maillard nous quitte après quatorze années passées au service des vendéens dont neuf en compagnie de M. l'abbé Ramé au prieuré. Il célèbre la grand-messe aux Fournils et nous fait un beau sermon autour de trois mots : Pardon, Merci, Adieu ; et de trois lieux : Le confessionnal, l'autel et le cimetière. L'émotion qui l'anime transparait discrètement à la fin de son prêche. À la sortie un apéritif vendéen avec préfou, brioche



et bière réunit tous les fidèles désireux de lui témoigner reconnaissance et affection pour tout le travail accompli. M. l'abbé Ramé, visiblement ému lui aussi, le remercie de sa précieuse collaboration et d'avoir été « son confrère », la vie de communauté étant si importante pour les prêtres. Il offre au nom de la paroisse tout entière un livre d'or signé par chacun, une photo encadrée de la statue couronnée de N.-D. du Rosaire, un magnum de Trouspinette (cadeau de l'école de l'Épiphanie) et une grosse enveloppe remplie généreusement par les fidèles pour qu'il fasse un voyage en Terre Sainte (ou autre chose...), ainsi qu'une neuvaine de messes à ses intentions. M. l'abbé Charles Moulin, que chacun avait déjà pu apercevoir donnant la communion à la messe, fut présenté aux fidèles. Un grand honneur pour notre prieuré : il a été ordonné par Mgr Lefebvre lui-même !

Sœur Charles-Marie nous quitte également. Elle va franchir l'océan pour se rendre aux États-Unis, ou plus précisément y retourner car il s'agit de son pays d'origine. Merci ma sœur pour votre dévouement aussi discret qu'efficace, pour avoir semé Jésus-Christ autour de vous par votre prière et votre dévouement.

La Croix de Jérusalem vénérée à la Rabatelière et les pèlerinages de pénitence

Le sanctuaire de la Rabatelière est bien connu des fidèles du Prieuré Notre-dame du Rosaire. Chaque année, ils s'y rendent nombreux en procession, conformément au vœu de Louis XIII, en cette grande fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge qui, comme l'a remarqué avec tant de justesse un bénédictin, « est toujours, pour ceux que ne séduisent pas les dates de révolte et d'assassinat, la fête nationale de la France »¹.



La Chapelle de la Croix de Jérusalem à la Rabatelière.

Le visiteur qui découvre, non sans un peu d'étonnement peut-être, ce domaine unique en son genre et dont l'unité est à rechercher moins dans l'architecture que dans la mystique, ne manque pas de remarquer que Notre Dame de la Salette y est tout particulièrement honorée. Son attention est retenue aussi par une haute tour édifiée en l'honneur du Sacré Cœur et surmontée d'une croix triomphante. Mais son regard est vite attiré par l'impressionnant donjon carré flanqué de tourelles pleines qui domine l'ensemble. S'il pénètre à l'intérieur, il constate que « ce sanctuaire imposant dont la solide et massive construction défie les siècles »² est en quelque sorte l'écrin un peu austère d'une croix de bois haute de sept mètres.

C'est l'histoire de cette croix taillée dans le cœur d'un chêne vendéen puis portée par d'édifiants pèlerins tout auprès du Golgotha et de son érection en 1893 que nous nous proposons de retracer. Ce sera l'occasion d'évoquer ensuite ces croisades pacifiques que furent à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e les pèlerinages de pénitence à Jérusalem.

La croix qui est proposée à la vénération des fidèles dans cet édifice dont

les courtines, créneaux et meurtrières veulent suggérer une forteresse de la foi n'est pas seulement le signe de notre Rédemption, comme celles, assez nombreuses encore dans notre Vendée, qui se dressent à la croisée des chemins ou à l'entrée des bourgs. Elle a fait le 12^e pèlerinage de pénitence en Terre Sainte. « Elle a passé sur le chemin où Notre Seigneur a porté le bois de son sacrifice et elle est arrivée tout imprégnée en quelque sorte de la voie douloureuse dont elle rend les scènes augustes plus présentes à notre pensée et à notre cœur »³.

Nous reviendrons sur l'esprit, le but, le déroulement de ces pèlerinages et les traces qu'ils ont laissées dans la Cité Sainte ainsi qu'en France. Quelques rappels s'imposent toutefois dès maintenant pour situer notre croix dans cet ensemble de nouvelles croisades auxquelles ont participé nombre de vendéens.

À la fin du XIX^e siècle, la France vraiment catholique, la *Gallia pœnitens et devota* pour reprendre à nouveau la formule inscrite à la base de la coupole de la basilique de Montmartre, a pris conscience que la fille aînée de l'Église a,

depuis longtemps, gravement manqué à ses devoirs. Depuis 1830, pour ne parler que des apparitions reconnues par l'Église, la Très Sainte Vierge a multiplié ses visites à son royaume. Elle a amplement répandu ses grâces mais aussi ses invitations pressantes à la conversion. Les pèlerins venus en foule à Lourdes ont médité la demande confiée à sainte Bernadette : Pénitence. Pénitence. Pénitence...

En 1881, la décision est prise de lancer un grand pèlerinage populaire de pénitence en Terre Sainte sous la direction du Conseil Général des pèlerinages et des Augustins de l'Assomption qui avaient organisé depuis 1872 les pèlerinages nationaux en particulier à La Salette et à Lourdes. « Après les larmes de La Salette et les triomphes de Lourdes, demandons à la Vierge immaculée de nous conduire à Jérusalem. Là nous trouverons le but définitif de notre mouvement, qui au jour de l'angoisse, porte la chrétienté vers les sanctuaires où sont pour elle, les grandes espérances, disons plus la certitude du Salut » écrit un assomptionniste⁴ et l'abbé Tardif de Moidrey précise l'intention des organisateurs en ces termes : « Nous voulons faire une croisade pacifique et conquérir Jérusalem le chapelet à la main »⁵.

La première de ces démarches entrée dans l'histoire sous le nom de « pèlerinage des mille » a eu lieu en 1882. Les participants avaient emporté deux croix qui, par leurs mesures reproduisaient exactement - du moins le pensait-on - celle de Notre Seigneur. Les années suivantes, des croix semblables furent montées à bord et attachées au mâts des vaisseaux pèlerins dont le pont était transformé en « basilique flottante » où se succédaient tout au

¹ Dom Guéranger, *L'année liturgique*, édition mise au point par les moines du monastère Sainte Madeleine au Barroux en 1983, tome 9, p.287.

² Comte de Chabot, *Semaine religieuse de Luçon*, année 1893, p.932.

³ Article non signé in *Semaine religieuse de Luçon*, année 1893, p.979.

⁴ Le Pèlerin, n°255. 1881.

⁵ Ibidem.

long du jour messes, chemins de croix, rosaires.

À Jérusalem, ces croix monumentales étaient portées par des pèlerins sur la *Via Dolorosa*. À leur retour, elles étaient solennellement conduites dans des lieux symboliques. Dans l'esprit des promoteurs des pèlerinages, elles étaient en effet « des arbres glorifiés au Calvaire pour être transplantés en notre sol... En allant à ces croix, on irait à Jérusalem »⁶. C'est ainsi que les deux qui avaient été emportées en 1882 furent remises au pape Léon XIII et plantées au Vatican. En 1883, c'est le Sacré Cœur de Montmartre qui fut choisi, puis en 1884 la montagne de La Salette. Le 22 août 1885, au cours du pèlerinage national, Lourdes recevait la croix revenue quelques mois auparavant de Terre Sainte⁷.

En 1893, c'est à la Vendée qu'était réservé l'honneur d'accueillir une des deux croix du 12^e pèlerinage de pénitence. S'il s'inscrivait directement dans la suite des précédents, ce pèlerinage avait un retentissement particulier car dans son programme figurait le 8^e congrès eucharistique qui se tenait précisément à Jérusalem en présence du cardinal Langénieux, archevêque de Reims et légat du pape.

Cette manifestation qui avait pour but de ranimer la foi et la piété eucharistique prenait une dimension exceptionnelle dans la Cité Sainte où le sacrement de l'Eucharistie avait été institué. De plus, Léon XIII entendait profiter de ce lieu pour initier un rapprochement avec les églises d'Orient. Au cours de l'audience précédant le départ des pèlerins, il déclarait espérer que « ce Congrès Eucharistique de Jérusalem, en même temps qu'il augmentera chez les catholiques l'amour du Dieu de nos autels sera pour les chrétiens séparés

une muette mais éloquente invitation à venir fusionner avec nous, dans un seul sentiment de foi, d'espérance et de charité »⁸.

« La divine Providence, en choisissant l'humble paroisse de la Rabatelière pour y faire éclore la pieuse pensée d'y planter une croix de Jérusalem avait-elle des dévouements à récompenser ? » se demande le comte de Chabot dans la *Semaine Religieuse de Luçon*. En réponse, il évoque tout d'abord le passage de sainte Jeanne d'Arc, à qui Jean Rabasteau, Seigneur de la Rabastelière donna jadis l'hospitalité, puis il indique qu'à l'époque de la Terreur, quantité de prêtres fidèles à leur foi furent cachés dans les villages de cette paroisse, soignés, nourris, protégés avec un dévouement héroïque...». Il ajoute que l'on peut dire « en toute vérité qu'il n'est pas un de ses villages, pas même un de ses champs qui n'ait été arrosé d'un sang généreux »⁹.

C'est de cette terre de martyrs que provenait la croix qui était partie pour Jérusalem en avril 1893. Elle avait été taillée dans le cœur d'un chêne du parc du château offert à cette occasion par M. de la Poëze, propriétaire du domaine et maire de la commune. Après une étape à Saint-Laurent-sur-Sèvre, elle revint à la Rabatelière portée depuis la gare de l'Herbergement par des paroissiens.

Le jeudi 28 septembre, elle était installée au cours d'une cérémonie grandiose dirigée par l'abbé Hillairet, curé de la paroisse¹⁰, ainsi que par quatre pères augustins de l'Assomption. La foule était considérable. Certains mémorialistes de l'époque parlent de 40 à 50 000 personnes ! L'un des assomptionnistes bénit tout d'abord le groupe que l'on voit toujours aux pieds de la croix. Il est constitué de deux statues qui se



Au pied de la croix, la Foi donnant la main à la Vendée.

donnent la main. L'une tenant un calice surmonté de l'hostie représente la foi, l'autre figure la Vendée sous les traits d'une jeune fille couronnée de palmes et tenant contre son cœur un chapelet. La croix fut ensuite portée en procession jusqu'au château. Elle fut alors « dressée au milieu de la façade principale au milieu du perron d'honneur. La foule massée à ses pieds dans une vaste prairie, l'acclama et vint la baiser. Se succédèrent alors les prières, les discours, les invocations à haute voix »¹¹. Après une bénédiction du Saint Sacrement, elle fut portée jusqu'à l'édifice construit pour l'abriter par des hommes visiblement conscients de l'honneur qui leur était fait.

Un pèlerin composa à cette occasion un poème¹² dont les derniers vers nous paraissent révélateurs des sentiments qui animaient ceux qui ont vécu cette journée :

*Fils des martyrs, restons vendéens ; soyons forts
La terre, ô ma Vendée, est la même qu'alors
Croix de Jérusalem, sur ce sol séculaire
Tu tiendras bon ; ton pied repose sur nos morts*

(à suivre)

Thierry Léger

⁶ La Croix des pèlerinages, *Échos de Notre Dame de France*, n°2, octobre 1888.

⁷ En 1890, l'une des deux croix installées au Vatican en 1882 fut transportée à Lourdes. C'est celle que l'on voit dressée entre les deux grandes grottes des Espéluques et qui est connue sous le nom de « Croix de France ».

⁸ *Audience du pèlerinage international de Terre Sainte*, 15 avril 1893.

⁹ *Semaine Religieuse de Luçon*, année 1893, p. 932 et 933.

¹⁰ L'abbé Élie Hillairet (1840-1908) fut curé de la Rabatelière de 1873 à 1908. Après avoir fait restaurer l'église paroissiale et édifier la chapelle du Chêne, il fit aménager le site où se trouve notamment la chapelle de la Croix de Jérusalem avec l'appui et grâce à la générosité du comte de la Poëze.

¹¹ *La Semaine Religieuse de Luçon*, 1893, p.980.

¹² Ibid. p.982.

Chronique du chapitre enfant



Une nuit écourtée, un petit trajet en voiture et nous grimpons dans notre car pour rouler jusqu'à Chartres. Derrière la cathédrale nous assistons à la Sainte Messe célébrée par l'abbé Gaud. Après la bénédiction des bannières, le chapitre des Saints Enfants Martyrs des Lucs se regroupe : 65 enfants et 18 encadrants des chapelles vendéennes et familles amies sont venus garnir nos rangs.

Pendant ces trois jours, chacun est mis à contribution : l'un à la régulation, à l'intendance, à l'installation dans la tente, l'autre à l'animation, aux lectures... Les grandes filles de la classe de 4^e du Rafflay ont composé un chant sur l'air de « En traîneau » qui résume notre pèlerinage. Il reprend le thème du pèlerinage « Servir la chrétienté », le patronage de chaque jour (samedi Saint Bernard, Dimanche Saint Vincent de Paul, lundi Saint François de Sales)

sans oublier Sainte Jeanne d'Arc et un peu de fierté vendéenne :

*Vers 3 heures nous montons dans le car,
Vite ! vite ! Monsieur Bourmaud démarre.
À la suite du grand Saint Bernard,
Nous prenons fièrement nos étendards (bis)*

*Dans notre super chapitre enfant,
Suivons les pas du bon Saint Vincent
Et nous resterons les plus vaillants
Car nous marchons toujours en chantant.(bis)*

*Guidez-nous ô Saint François de Sales,
Sur le chemin de la capitale
À l'exemple de Jeanne de Chantal,
L'amour de Dieu est notre idéal.(bis)*

*Comme la Pucelle de Domrémy,
Notre devise est « Dieu Premier Servi »
Pas de compromis avec l'ennemi
Jusqu'au sacrifice de notre vie. (bis)*

*Quand l'Église appelle la chrétienté,
Je prends ma bannière et mon chapelet,
Et je marche avec la Vendée,
C'est le meilleur chapitre du pélé. (bis)*

D'autres chants bien de chez nous et propres à notre chapitre accompagnent notre marche. Repas, goûter, messe, confession, histoires sanctifiantes, chapelets viennent compléter nos jour-

nées. Au bivouac, nous dormons sous la tente, pour certain, c'est une première. Les réveils sont très matinaux mais nous profitons de quelques kilomètres en car pour prolonger notre sommeil.

Le jour de la Pentecôte, nous arrivons une heure avant les adultes sur le lieu de la messe ce qui nous permet d'avoir une allocution spéciale de Mgr Tissier de Mallerai puis nous assistons à la messe pontificale.

Le lundi, les colonnes enfants et adultes se regroupent à Longchamp pour défiler dans Paris et atteindre la place Vauban pour la messe de clôture. Celle-ci est célébrée par l'abbé de Jorna. À 19h00, nous quittons la capitale direction la Vendée. Dans le car, nous nous endormons et déjà pensons au 30, 31 mai et 1^{er} juin 2020...



Doctrine

Vous serez comme des dieux...

« Vous serez comme des dieux », avait dit le serpent à Ève, « vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal. »¹ Notons que ce n'est pas la toute-puissance divine, ni l'éternité, ni la connaissance de toute chose que le démon a proposé. Une telle tentation n'aurait pas eu de prise sur Ève qui savait bien qu'elle ne pourrait jamais être ni toute puissante, ni éternelle, ni posséder la sagesse infinie de Dieu.

Non, ce que le démon a proposé à Ève, c'est la pleine liberté morale : vous serez juge suprême de ce qui est bien et de ce qui est mal. Au lieu de dépendre d'une morale extérieure qui s'impose à vous, vous vous ferez vos propres règles. Dans la Sainte Écriture, le verbe « savoir » que nous voyons employé ici, ne signifie pas seulement la connaissance théorique d'une réalité extérieure, il désigne aussi une connaissance au sens large, qui inclue compréhension et juge-

ment. Vous saurez le bien et le mal, c'est-à-dire que vous aurez une parfaite connaissance du bien et du mal, si bien que vous n'aurez pas à recevoir de directives sur ce sujet. Ultimement, vous jugerez vous-même ce qui est bien et ce qui est mal parce que vos yeux se seront ouverts. Bref, si vous mangez de ce fruit, c'est vous qui fixerez les limites du permis et de l'interdit, et vous ne dépendrez plus de limites morales qui vous sont imposées.

¹ Genèse III, 5.

Pauvre Ève, pauvre Adam : ce fruit qui paraissait beau à voir et bon à manger s'est révélé bien amer. Mais il faut croire que cette leçon n'a pas profité à l'humanité car aujourd'hui encore, nous voyons l'homme chercher à s'affranchir de toute règle extérieure, pour son plus grand malheur. La loi de Dieu, en effet, est une expression de son infinie sagesse. Dieu notre créateur a fixé les lois qui régissent sa créature comme l'homme établit les modes d'emploi des outils qu'il fabrique. C'est folie que de vouloir s'en affranchir.

Ainsi voyons-nous l'homme jouer à l'apprenti-sorcier et légiférer en des domaines qui ne lui appartiennent pas. Notre époque moderne voit même une inversion de valeurs. L'homme ne se contente plus de s'autoriser à faire ce que la Sagesse de Dieu interdit, mais il en vient à appeler bien ce qui est mal et à qualifier de mal ce qui est bien. Pour comble, il veut imposer cette inversion aux autres en l'inscrivant dans ses lois. Oui, nous en sommes là : il y a aujourd'hui des vices honteux que la société appelle vertu et des vertus nobles et belles que la société appelle vice. Ainsi le respect de la vie peut

aujourd'hui tomber sous le coup de la loi des hommes. À l'inverse, les péchés les plus honteux, comme ceux qui ont fait tombé le feu du ciel sur les villes de Sodome et Gomorrhe², sont mis à l'honneur et protégés par ces mêmes lois.

Quelle déchéance, quel avilissement ! L'homme orgueilleux prétend se libérer de toute loi, et il tombe de ce fait dans le pire des esclavages : « Celui qui commet le péché devient esclave du péché. »³ Non content de se faire esclave, il en vient même à proclamer que ses chaînes sont bonnes et il les appelle « libertés ». Voilà comment l'homme orgueilleux qui veut se faire dieu tombe lamentablement dans une déchéance abjecte. « Malheur à vous qui appelez le mal bien et le bien mal ; qui donnez les ténèbres pour la lumière, et la lumière pour les ténèbres ; qui donnez l'amer pour le doux et le doux pour l'amer ! »⁴ disait le prophète Isaïe. En effet, ce n'est pas impunément que l'on bouleverse l'ordre établi par la Sagesse du Créateur.

Mais quoi que disent les hommes et leurs lois, ce que Dieu appelle bien reste bien et ce que Dieu appelle mal reste mal. La vraie liberté n'est pas de suivre

l'idéologie dominante, tel un troupeau de moutons bêlant en chœur, mais d'avoir le courage d'affirmer ce qui est vrai et de louer ce qui est bien.

Quant à nous-mêmes, sachons rester vigilants face aux pièges du démon. À nous aussi Satan propose, d'une façon ou d'une autre, que nous nous fassions notre propre règle en préférant notre volonté personnelle à la volonté de Dieu. Sachons nous conformer, au jour le jour, à la volonté du Créateur en nous rappelant que sa volonté est bonne et que ses lois sont sages. C'est là qu'est la vraie grandeur de l'homme. Autant celui qui s'élève orgueilleusement et veut s'affranchir de toute règle se trouve abaissé, avili par sa soumission aux passions honteuses, autant celui qui s'abaisse en obéissant à Dieu se trouve élevé.

Cette grandeur, elle est bâtie sur le fondement de l'humilité, se cultive chaque jour par la discipline de vie, le recours à la prière et la réception des sacrements. Le monde la méprise, mais Dieu l'honore dès ici-bas et l'honorera dans l'éternité.

Abbé Benoît Storez

² Genèse III, 5.

³ Jean VIII, 34.

⁴ Isaïe V, 20.

CARNET PAROISSIAL

Prieuré N.-D. du Rosaire

Baptêmes

Inès Ramé, le 30 mars ; Hilaire Declos de La Fonchais, le 6 avril ; Arthur Rousseau, le 27 avril ; Philbert Million, le 25 mai ; Baudouin Courtin, le 8 juin Léonice Prieur du Perray, le 20 juillet ; Apolline Nauleau, le 21 juillet ; Michel Soulier, le 3 août.

Professions de foi

Thibault Adrast ; Bruno de Beaunay ; Louis-Emmanuel Bernard ; Roch de Touzalin ; Marthe Jouannic ; Léopoldine Ratte le dimanche 2 juin.

Premières communions

Benoît-Joseph Ameteau ; Théophile Bonneau ; Benjamin Bousquet ; Étienne de La Brunetière ; Henri de La Roche Saint-André ; Victorien Nauleau ; Erwan Robain ; Hermance Bernard ; Chjara Consalvi ; Marie Cuegniet ; Alix Grellier ; Astrid Jouannic ; Maëlys Mansion ; Marie-Christine Ménager ; Sarah Rambaud ; Béatrice Tupinon le dimanche 16 juin - Apolline Cuny et Anne-Claire Seguin le samedi 27 juillet.

Mariage

Raphaël Tardy et Claire-Marie Gelineau, le 1^{er} août.

Obsèques

Rodolphe Ratte, le 5 juillet.

Chapelle Saint-Michel

Premières communions

Louis Laflandre et Élisabeth Blanchat le dimanche 16 juin - Augustin Jolly le dimanche 23 juin.

Obsèques

Bernard Piard, le 4 juillet.

Chapelle N.-D. de l'Espérance

Professions de foi

Éloïse Le Gallo ; Baptiste Penet ; Aurèle Penet le dimanche 2 juin.

Première communion

Pierre Alderman le dimanche 23 juin.

Départ de monsieur l'abbé de Maillard

Notre communauté connaît cette année un nouveau départ ! Comme nous l'avons appris au début du mois de juillet, Monsieur l'abbé de Maillard nous quitte pour se rendre au prieuré Saint Louis-Marie Grignon de Montfort de Gastines. Au nom de mes confrères, de nos religieuses et de tous les fidèles j'exprime ici notre vive gratitude pour tout le bien que le Bon Dieu a accompli à travers son ministère, en Vendée pendant quatorze années. Quelle belle tranche de vie ! Je tiens en particulier à souligner le rôle décisif que la providence lui a confié pour préparer et œuvrer à l'implantation effective de la Fraternité Saint-Pie X en cette terre tant arrosée par le sang des martyrs. Il ne nous aura pas échappé que c'est sous sa vigilante conduite qu'ont été menés tous les travaux nécessaires au bon développement de notre apostolat, plus spécialement ceux de l'école de l'Épiphanie... D'autres cordes à son arc, lui ont permis aussi de contribuer à la beauté de nos offices par la musique sacrée, à travers l'orgue, les



chorales grégorienne et polyphonique sans oublier l'harmonie. Mais je me fais surtout le porte parole de tous ceux qui ont bénéficié de son ministère proprement sacerdotal, pendant ces longues années : « merci cher Monsieur l'abbé, pour toutes les fois où vous avez rendu présents Jésus-Christ et son saint sacrifice sur nos autels, d'avoir régénéré de si nombreux enfants dans les eaux du baptême, de nous avoir donné si souvent le pain de vie, de nous avoir tant de fois dispensé le pardon de notre divin Sauveur, d'avoir béni tant de mariages, de vous être rendu au chevet de nos malades pour les reconforter par l'onction du sacrement, d'avoir dignement enseveli nos morts... de nous avoir prêché la

doctrine catholique et nous avoir dirigé dans les sentiers parfois ardues de la perfection chrétienne... merci d'avoir été notre bon samaritain, toujours disponible ! » Et nous ses confrères, voulons plus spécialement le remercier de toutes ces années de vie commune, si précieuse pour notre vie sacerdotale. Merci, cher Monsieur l'abbé, d'avoir si bien participé à notre vie de communauté, pour le bien et parfois le réconfort de nous tous ! Votre éloignement ne nous empêchera pas de vous garder présent dans nos souvenirs, nos cœurs mais surtout nos prières. Nous vous souhaitons enfin une bonne adaptation à votre nouveau champ d'apostolat.

Bienvenu enfin à Monsieur l'abbé Charles Moulin qui nous vient de Nice, riche d'une longue expérience sacerdotale – trente-cinq ans de sacerdoce ! A lui aussi, nous lui souhaitons une bonne adaptation au nouveau ministère que la Vendée et la Rochelle lui réservent. Si les prêtres se suivent, le sacerdoce demeure !

Le proverbe du jour

Faute de bois, le feu s'éteint, et faute de délateur, les querelles s'apaisent (Prov. XXVI, 20)

Le livre des Proverbes, l'un des livres composant la Sainte Écriture, fourmille de sentences qui sont autant de pépites d'or semées sous les yeux du lecteur. Comme ce livre est trop peu connu, il a paru bon de vous livrer dans cette nouvelle rubrique, l'un ou l'autre de ces proverbes accompagné d'un bref commentaire.

La médisance entretient les querelles comme le bois avive le feu. Les pompiers, d'ailleurs, laissent parfois les incendies s'éteindre d'eux-mêmes faute de combustible en isolant simplement le foyer. Ainsi, point n'est besoin de long commentaire pour comprendre la portée de cette sentence. On aurait même envie de dire en lisant cette phrase : cela va sans

dire. Néanmoins, cela va mieux en le disant, sans quoi le Saint-Esprit n'aurait pas pris le soin d'inspirer ce proverbe. « Tout ce qui a été écrit l'a été pour notre instruction » disait saint Paul.

Cette sentence vise particulièrement la forme de médisance la plus laide qui soit. Le mot latin employé par la Vulgate, « *sussurrōnis* », désigne le médisant qui sème la discorde par ses délations. Dire du mal de quelqu'un n'est déjà pas beau, mais le faire dans un esprit de discorde, voilà qui passe les bornes.

Pourtant, de telles choses se voient, et nous devons même nous méfier de cet esprit de discorde qui, tel un poison répandu dans l'air, peut nous infecter

sans même que nous nous en rendions compte. Bien entendu, en cette matière, le démon tente sous apparence de bien. Il pousse à semer la discorde en nous faisant croire que c'est pour le bien de l'autre, pour le mettre en garde ou pour toute autre raison. « On a toujours une pieuse raison pour faire une saleté » disait monseigneur Ducaut-Bourget.

Laissons donc le feu s'éteindre de lui-même en ensevelissant dans le silence les petits travers dont nous pourrions être témoins. Ne divulguons pas ce qui gagne à être caché afin d'être des artisans de paix. « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés Fils de Dieu. » (Matt, V, 9)

Abbé Benoît Storez

Agenda

Lundi 9 septembre

Rentrée des classes à l'école de l'Épiphanie.
Réunion des œuvres (pour les responsables des différentes activités du prieuré) à 20h30, à l'école de l'Épiphanie.

Dimanche 22 septembre

Pèlerinage de doyenné à l'Île Madame.

Catéchismes – Croisade – Conférences

Catéchisme pour enfants et adolescents

(Inscription auprès des prêtres)

Aux Fournils

Enfants : chaque mercredi de 15h00 à 16h00 en période scolaire, au prieuré des Fournils. Rentrée le mercredi 11 septembre.

Persévérance groupe 1 : un samedi sur deux à 9h30 au prieuré des Fournils. Rentrée le samedi 14 septembre.

Persévérance groupe 2 : un samedi sur deux à 9h30 à l'école de l'Épiphanie. Rentrée le samedi 21 septembre.

Chapelle Saint-Michel à La Roche-sur-Yon

Enfants : chaque mercredi de 16h00 à 17h00 en période scolaire
Rentrée le mercredi 11 septembre.

Formation chrétienne pour les adultes (sans inscription)

Prieuré des Fournils : exposé de la doctrine chrétienne à 20h30 à l'école de l'Épiphanie.

Calendrier : lundi 16 et mardi 17 septembre.

Chapelle Saint-Michel : exposé de la doctrine chrétienne un samedi par mois à 19h15.

Calendrier : samedi 21 septembre.

Cercle Zélie Martin (pour les mamans)

Au prieuré, un mardi par mois. Reprise en octobre.

Groupe Saint-Hilaire (pour les étudiants et les jeunes professionnels)

Conférence à 20h15 à la chapelle Saint-Michel (La-Roche-sur-Yon), suivie du repas.

Renseignements : contacter Marguerite-Marie Chabot-Morrisseau au 07 82 62 06 59

Première réunion : mercredi 11 septembre.

Croisade eucharistique

Réunions au prieuré (Abbé Laurent Ramé et une sœur du prieuré)
Première réunion : dimanche 6 octobre à 10h00

Atelier Sainte-Marthe (Réfection et confection d'ornements liturgiques)

Un mardi par mois, au prieuré à partir de 9h30.

Contact : Mme Vincent Ameteau 02 28 97 59 27

Reprise des activités au mois d'octobre.

Renseignements

Intentions de la Croisade du rosaire

Août : la France.

Septembre : les enfants et les jeunes gens.

Octobre : les missionnaires et les pays de mission.

Novembre : les âmes du purgatoire.

Répétitions de chorale

Aux Fournils : le vendredi à 20h00.

Aumônerie de l'école de l'Épiphanie

(15 rue des Dames – Puybelliard – tel : 02 51 07 99 90)

Tous les vendredis en période scolaire : messe à 8h30 au prieuré Notre-Dame du Rosaire.

Religieuses du prieuré Notre-Dame du Rosaire

Sœur Jeanne-Élisabeth, supérieure de la communauté des religieuses du prieuré et directrice de l'école de l'Épiphanie.

Pour les joindre en leur maison Notre-Dame de la Sagesse :
02 51 07 86 42 (de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00).

Offrandes de messes

Une messe : 17 €

Une neuvaine : 170 €

Un trentain : 680 €

Pour joindre les prêtres

Prieuré Notre-Dame du Rosaire : 2 les Fournils 85110 Saint-Germain-de-Prinçay - 02 51 42 95 88 ou 09 63 62 60 73 - courriel : prieure85@gmail.com

Abbé Laurent Ramé : 06 28 03 23 21 - courriel : laurentrame@orange.fr

Abbé Charles Moulin : 06 08 65 37 41 - courriel : charles.moulin2@wanadoo.fr

Abbé Benoît Storez : 06 48 19 75 45 - courriel : b.storez@fsspx.email

Chapelle Saint-Michel

40 impasse Ampère - 85000 La Roche-sur-Yon

Chapelle Notre-Dame de l'Espérance

12 rue des Augustins - 17000 La Rochelle